



AVEC BULLE D'AIR RETROUVEZ LE TEMPS DE VIVRE



Service de répit à domicile

un service proposé par :



santé
famille
retraite
services

Avec Bulle d'air,
prenez le temps
de vivre, de souffler,
pour mieux vous occuper
de votre proche

L'essentiel & plus encore



UNE SOLUTION DE RÉPIT À DOMICILE

1.2.3 SOUFFLEZ !

S'OFFRIR UN RÉPIT BIENFAISANT

Pendant votre absence, une personne prend votre relais. D'où le terme : le relayeur. Il vous remplace dans les gestes du quotidien que vous réalisez auprès de votre proche.

Les relayeurs sont sélectionnés par les soins du service Bulle d'Air, sur la base de leurs savoir-faire. Ce sont souvent des auxiliaires de vie, aides à domicile, aide-soignants, retraités ou étudiants dans des filières médico-sociales souhaitant avoir un complément d'activité.

Grâce au service Bulle d'air, vous profitez « à la carte » d'un service spécialiste du répit à domicile :

- en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- de nuit,
- ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus
- ponctuellement ou de façon régulière

En acceptant de m'absenter, je me suis rendue plus disponible pour mon proche.

Désormais plus détendue parce qu'elle s'accorde des temps de pause. Yvette l'aidante, a retrouvé le sourire, elle est plus patiente et en confiance. **« C'est comme si quelqu'un de ma famille était là pour me remplacer. Et ce sont des personnes qui ont des gestes et des postures vraiment techniques et professionnelles ».**

Je pars en toute sérénité

Très expérimentés et formés, soigneusement sélectionnés et supervisés, les relayeurs mettent leurs compétences au service des familles, dans le cadre spécifique du service de répit à domicile

« Avant Bulle d'air, j'avais fait le deuil de ma vie »

On se dit qu'il faut tenir, coûte que coûte. On culpabilise lorsqu'on s'énerve. On a peur de s'absenter... Mais où cela mène-t-il ? Comme nous le disent Denise et tant d'autres, **« le plus difficile est de passer le pas, d'appeler Bulle d'air pour dire, je n'y**



arrive pas, j'ai besoin d'être aidé ». Au bord du burn out, Denise a rencontré Christine, sa Bulle d'air. Désormais, sa fille nous confie : **« Maman a compris que quand Christine est avec Papa, c'est un plus pour lui... ».**

Durant votre absence, un professionnel de confiance, sélectionné et mandaté par nos soins, prend votre relais auprès de votre proche dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, jeux, aide aux gestes quotidiens, sorties...



“J'ai été aidante, je connais ce sentiment d'être là tout le temps pour quelqu'un qu'on aime, et de culpabiliser d'avoir besoin de prendre du temps pour soi... Je trouve que c'est très déculpabilisant de savoir qu'il y a des gens dont c'est le métier”.

Béatrice, relayeuse depuis trois ans

Denise, aidante

QUI SOMMES-NOUS ?

Forte de son expérience initiée par la MSA Alpes du Nord il y a plusieurs années, la MSA a décidé de développer le service Bulle d'air. Il répond ainsi aux besoins de répit à domicile des aidants sur tout le territoire.

Le succès de ce service nous a permis de l'étendre à d'autres régions et d'être présents dans 17 départements aujourd'hui et plus d'une dizaine de départements supplémentaires à partir de 2021.

AI-JE DROIT À BULLE D'AIR ?

Oui. En tant qu'aidant, vous avez besoin d'avoir du temps pour vous, plus que tout autre. Que vous accompagniez un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap. Qu'il s'agisse de votre conjoint, d'un parent ou d'un enfant, que vous soyez adhérent MSA ou non.

ET SI MES BESOINS

ÉVOLUENT ?

Rien de plus simple, encore une fois. Vous appelez Bulle d'air. Le service vous propose un nouveau relayeur, et peut annuler le contrat ou le modifier selon vos nouveaux besoins.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Vous pouvez bénéficier d'aides financières. Elles permettent d'obtenir un coût horaire réduit. Le coût effectif dépend de la mission confiée au relayeur et de la durée de l'intervention. Le relayeur est votre salarié.

Le service s'occupe pour vous de toutes les démarches administratives.

Avec Bulle d'air, vous respirez vraiment.

JE VEUX MA BULLE D'AIR !

RIEN DE PLUS FACILE !

1. Je téléphone, j'expose ma situation et on m'explique tout : comment ça marche, qui, quand, comment quelqu'un va pouvoir me relayer auprès de mon proche.

2. Un responsable vient à domicile, pour nous rencontrer moi et la personne que j'aide. Ensemble nous faisons l'évaluation complète de nos besoins.

3. L'intervention est alors mise en place. Elle sera assurée par un « relayeur », une personne professionnelle et de confiance, aux capacités et aux disponibilités adaptées.

CONTACTEZ-NOUS !

www.repit-bulledair.fr

Nos partenaires :

